

Finances

REF : DAF2014014

Signataire : ES/MP

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé

EXPOSE :

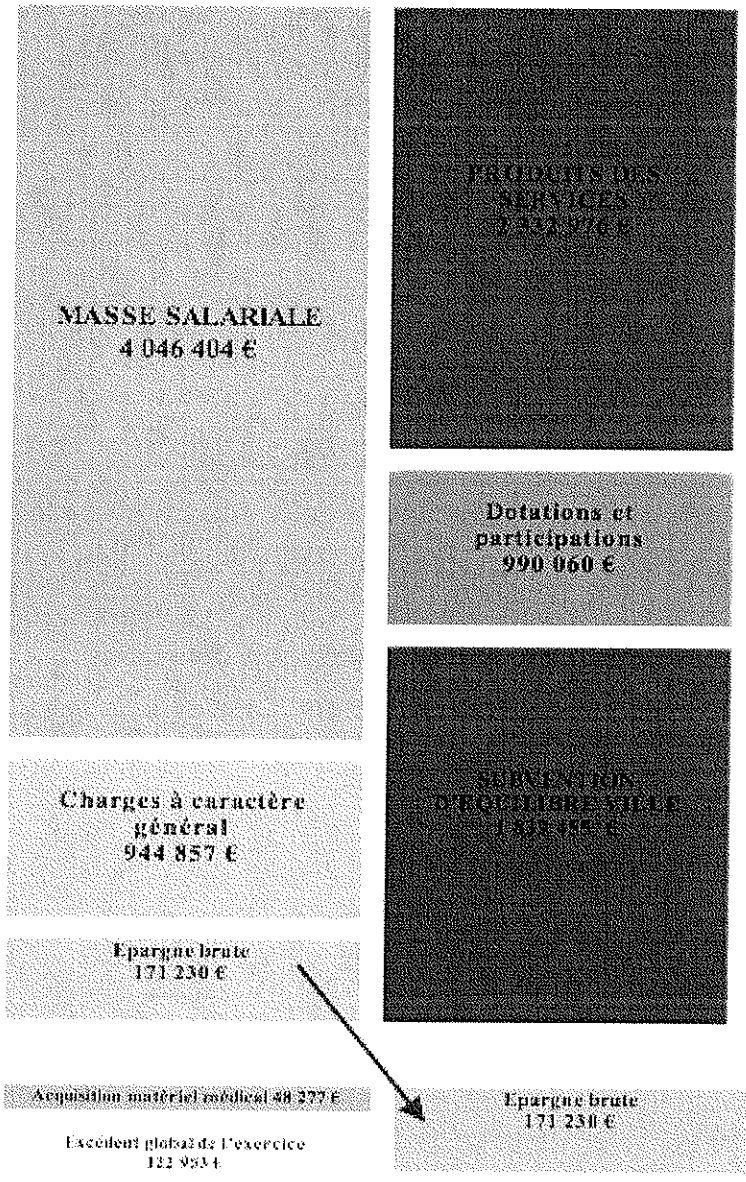
Pour la première fois en 2013, le Centre Municipal de Santé d'Aubervilliers a disposé d'un Budget annexe, rendu obligatoire par son nouveau statut d'Etablissement doté de la seule autonomie financière. Le Compte Administratif 2013 du Centre Municipal de Santé a été arrêté début 2014 et constitue donc le 1^{er} Compte Administratif propre du CMS. Le présent rapport ne permet donc pas d'observer de façon dynamique la position de l'exercice 2013 dans une évolution pluri-annuelle du Compte Administratif. Pour l'année 2013, il permet seulement un commentaire et une analyse annuelle des données.

Cependant, et pour la première fois, les dépenses et les recettes du Centre Municipal de Santé sont arrêtées de façon exhaustive dans un document officiel. Le compte administratif consolide l'information comptable et financière et constitue un progrès important pour la fiabilité des données.

Ce rapport présente, après le schéma d'équilibre du compte administratif, les grands éléments budgétaires (I) et le contenu des différentes recettes et dépenses en fonctionnement et en investissement (II).

DEPENSES

RECETTES



**Section de
fonctionnement :
5 162 491 €**

**Section
d'investissement :
171 230 €**

I. UN 1^{ER} EXERCICE COMPTABLE EN BUDGET ANNEXE QUI POSE LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU CMS POUR LES ANNEES A VENIR

Antérieurement à l'année 2013, les recettes et les dépenses du Centre Municipal de Santé étaient imputées au Budget Principal de la Ville d'Aubervilliers. La construction du 1^{er} Budget Annexe a résulté de l'identification exhaustive de tous les postes budgétaires du CMS et de leur valorisation prévisionnelle. En ce qui concerne les dépenses, un travail d'identification des postes et de calcul des coûts prévisionnels a été mené par le Contrôle de Gestion de la Ville pour aboutir au Budget Primitif Annexe 2013 voté fin 2012.

Le présent rapport permet de constater que les écarts entre les crédits ouverts dans le Budget primitif, et le réalisé inscrit au Compte Administratif, sont marginaux. Par ailleurs, les grandes masses qui constituent le Budget du Centre de Santé, présentées par le Compte administratif 2013, sont les suivantes :

Globalement :

- Le bilan financier 2013 du Centre Municipal de santé est positif. En effet, le 1^{er} compte administratif 2013 du Centre Municipal de Santé présente un excédent global de 122 953 €. Ce résultat repose sur 3 323 036 € de recettes réelles de fonctionnement (recettes tarifaires, dotations et subventions liées à l'activité) hors subvention d'équilibre Ville, pour 4 991 261 € de dépenses réelles de fonctionnement. Les recettes totales, incluant la subvention d'équilibre Ville de 1 839 455 €, s'élèvent à 5 162 491 €. L'épargne brute, correspondant à la différence entre ces deux chiffres, apparaît donc à 171 230 €. Comme indiqué en introduction, ces données posent pour la première fois les grands éléments d'équilibre budgétaires du Centre Municipal de santé.

En dépenses :

- La **masse salariale** représente **81%** des charges de fonctionnement soit 4,05 M€ environ. Il s'agit donc du poste de dépense principal du Centre de Santé.
- Les **dépenses directement liées aux activités** de soins (consommables médicaux, paramédicaux et dentaires, petit matériel médical, réparation et maintenance des équipements médicaux) représentent **6,5%** des dépenses totales de fonctionnement pour 327 000 €
- Les **charges indirectes de fonctionnement** (charges locatives, charges d'entretien des bâtiments, consommations de fluides...) représentent **12,5 %** des dépenses de fonctionnement soit environ 615 000 €
- Le **budget d'investissement** est très minoritaire en volume avec à peine 50 000 € (< 1% du Budget Total) d'exécuté en 2013 pour 100 000 € (environ 2% du Budget total) d'investissements prévus

En recettes :

- Les recettes de la **tarification des soins dentaires, médicaux et paramédicaux** assurent environ **45%** du financement du Centre avec environ 2,33 M€ de recettes réelles en 2013
- Les **subventions et les dotations de fonctionnement** des activités de soins et divers programmes de santé publique réalisés au CMS représentent environ **20 %** du financement du fonctionnement du centre soit 990 060 € en 2013.
- La **subvention d'équilibre ville** qui vient compléter le financement du fonctionnement CMS pour environ **35%** avec près de 1,84 M€ versés en 2013
- Le **financement des investissements** est principalement prévu par une opération d'ordre entre sections. Ainsi, les recettes d'investissement ont représenté un peu plus de 100 000 €, soit **1,9%** du total des recettes.

II. PRESENTATION DES POSTES DE RECETTES ET DE DEPENSES

1. Recettes de fonctionnement

en milliers d'euros		CA CMS 2013	BP 2013	Taux de réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes	2332 976 €	2 449 511 €	95,2%
74	Dotations et participations	990 060 €	867 207 €	114.16%
75	Autres produits de gestion courante	1 839 455 €	1 839 445	€100%
TOTAL RECETTES REELLES		5 162 491 €	5 156 173 €	100,1%

1.1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et des ventes

Le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes », est composé de 3 comptes :

- les recettes tarifaires des soins médicaux, paramédicaux et dentaires pratiqués au centre de santé (compte 70688), pour un montant de **2 250 440 €** en 2013.
- Les remboursements de frais par les budgets annexes (compte 70872) correspondent pour aux recettes que le budget du Centre de Santé perçoit en compensation des services de soins infirmiers qu'il délivre pour le compte du budget annexe des soins infirmiers (SSIDPAAH). Il s'agit de **27 334 €** en 2013.
- Les remboursements de frais de prélèvements sanguins pratiqués au Centre de santé pour les analyses biologiques du laboratoire Bionor (compte 70878) qui s'élèvent en 2013 à **55 202 €**.

		CA 2013	BP 2013	Taux de réalisation
70688	Redevances autres prestations de services	2 250 440 €	2 385 567 €	94,3%
70872	Remboursement de frais par les budgets annexes	27 334 €	24 024 €	113,7%
70878	Remboursement par d'autres redevables	55 202 €	39 920 €	138,3%
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 332 976 €	2 449 511 €	95,2%

On peut également observer les recettes de la tarification des soins suivant les 4 grandes catégories de soins pratiqués au centre.

Structure des recettes d'activités tarifées :		
	Volume	Part/ total des recettes
Chiffre d'affaires Médecine	1 155 193 €	22,4%
Chiffre d'affaires imagerie	242 084 €	4,7%
Chiffre d'affaires dentaire	719 051 €	13,9%
Chiffre d'affaires paramédicaux	216 648 €	4,2%
Total Recettes d'activités tarifées	2 332 976 €	45,2%

On voit que la médecine (générale et médecine spécialisée) représente la majorité des recettes pour 1 155 193 €, devant les soins dentaires avec 719 051 € de recettes.

1.2. Chapitre 74 – dotations et participations

		CA 2013	BP 2013	Taux de réalisation
74718	Autres participations d'Etat	340 977 €	179 725 €	189,7%
7473	Participation Département	267 932 €	303 982 €	88,1%
7478	Participations autres organismes	381 151 €	383 500 €	99,4%
74	Dotations et participations	990 060 €	867 207 €	114,1%

- **Les autres participations de l'Etat** (compte 74718) concernent principalement le financement par l'Agence Régionale de Santé du programme d'Expérimentation des Nouveaux Modes de Rémunérations des soins ambulatoires dit ENMR pour un montant d'environ 180 000 €. Ce compte correspond également au financement du centre d'addictologie hébergé au Centre de santé, initialement inscrit au BP au compte 7478 et habituellement financé à hauteur de 155 000 € soit 50% du budget réel de fonctionnement, mais exceptionnellement financé en 2013 pour un montant supérieur de 222 257 € en raison d'une demande expresse du Maire d'Aubervilliers à l'Etat. Ce financement exceptionnel explique le taux de réalisation de 190 % du compte 74718, et du chapitre 74 dans l'ensemble.
- **La participation du département** (compte 7473) correspond au financement du Centre de Planification et d'Education Familiale hébergé au CMS.
- **Les participations des autres organismes** (compte 7478) concernent le financement de diverses actions de santé publiques rendues par le Centre de santé et pour le remboursement des charges patronales des salaires du personnel soignant pratiqué par l'Assurance Maladie.
- **Le taux de réalisation globale de 114% trouve deux explications :**

- En partie par l'intégration à l'exercice 2013 de reliquats de financement de l'année 2012, ce en l'absence de rattachement comptable lié à la création du Budget annexe
- En partie en raison du financement exceptionnel du Centre d'addictologie (CSAPA) à hauteur de 222 257 € en 2013

On peut également observer le détail des recettes de dotations et subventions par catégorie de programmes de santé publique concernés par ces financements

Structure des recettes de dotations et subventions :		
	Volume	Part/ total des recettes
Financement Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)	277 093 €	5,4%
Financement Centre d'addictologie	222 257 €	4,3%
Expérimentation des nouveaux modes de rémunération - ENMR module 1 (coordination des soins) et 2 (Education thérapeutique des patients diabétiques)	173 252 €	3,3%
Remboursement des charges patronales des personnels soignants (Loi Teulade)	204 947 €	3,9%
Financements de diverses actions	114 843 €	2,2%
Dotations et subventions (B), dont:	990 060 €	19,1%

On peut noter que les ENMR (Expérimentation des nouveaux modes de rémunérations), proposé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, est un financement expérimental dont la pérennité n'est pas assurée, représentant pourtant une part significative des recettes.

1.3. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

		CA 2013	BP 2013	Taux de réalisation
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe	1 839 455 €	1 839 455 €	100 %

Ce compte correspond à la subvention d'équilibre versé par le Budget principal ville au Budget annexe du Centre de santé. Elle vient compenser le déséquilibre structurel du CMS, entre ses charges et ses sources de financement liées à ses activités. En 2013 elle représente environ 35% des recettes totales.

2. Dépenses de fonctionnement

Les tableaux qui suivent présentent des taux d'exécution calculé en fonction du budget primitif. L'autorisation au budget primitif ayant pu être modifiée par des virements de crédits à l'intérieur des chapitres ou par le budget supplémentaire et les décisions modificatives, il est possible que certains taux d'exécution dépassent les 100%.

en milliers d'euros		CA 2013	BP 2013	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	942 262 €	945 656 €	94,8%
012	Charges de personnel	4 046 403 €	4 123 017 €	101,1%
65	Autres charges de gestion courante	1 882 €	2 000 €	98,2%
67	Charges exceptionnelles	713 €	1 000 €	71,3%
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	101 419 €	110 000 €	35,9%
TOTAL DEPENSES REELLES		5 092 680 €	5 181 673 €	98,3%

2.1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Le chapitre 011 du 1^{er} Budget annexe du Centre de Santé concerne la valorisation de toutes les prestations de services, consommables et mise à disposition de biens mobiliers et immobilités nécessaires au fonctionnement du CMS.

Un peu moins des 2/3 de ces charges sont inscrites en refacturation du Budget Ville au Budget annexe du Centre de Santé. En effet, bien qu'ayant un budget propre, la centre de santé s'appuie sur les ressources des services de la Ville pour la gestion de son fonctionnement : entretien des bâtiments, mise à disposition et renouvellement du parc informatique, téléphonie, etc. Lors de la construction du Budget, ces ressources ont été objectivées, puis valorisées en coût et sont désormais refacturés annuellement.

D'autre part, un peu plus d'un tiers des charges à caractère général sont exécutées directement.

	CA 2013	BP 2013	Taux d'exécution
Charges à caractère général refacturées	605 170 €	574 891 €	106,9%
Charges à caractère général directes	339 687 €	348 265 €	97,5 %
TOTAL Charges à caractère général	944 857 €	923 156 €	94,8%

2.1.1. Charges refacturées par le Budget Ville au Budget annexe

Parmi les Charges indirectes inscrites en refacturation du budget ville au budget annexe, on peut distinguer :

- Les charges locatives immobilières (compte 6132), pour un montant de 149 960 €. Elles correspondent à la mise à disposition de locaux professionnels propriété de la Ville (environ 3000 m2), valorisée au prix du marché locatif par m2.
- Les frais de nettoyage des locaux (compte 6283) pour un montant de 288 962,52 € qui correspondent à la refacturation de la masse salariale de l'équipe de ménage allouée au centre de santé (environ 10 équivalent temps plein)

- Les remboursements de frais à la collectivité de rattachement (compte 62871) pour un montant de 97 857,82 € représentent 2% du total des charges et correspondent à la rémunération des services de gestion du Centre de Santé assurés par la Ville d'Aubervilliers (service juridique, service des marchés publics, services RH, service comptable et financier, Direction Générale).

		CA 2013	BP 2013	Taux d'exécution
60611	Eau et assainissement	7 456 €	3 758 €	198,4%
60612	Energie - électricité	18 504 €	19 106 €	96,9%
60618	Autres fournitures	10 592 €	6 436 €	164,6%
60622	Carburants	1 215 €	2 632 €	46,2%
6132	Locations immobilières	149 960 €	169 040 €	88,7%
6135	Locations mobilières	6 455 €	18 732 €	34,5%
61522	Entretien des bâtiments	0 €	11 703 €	0 %
61551	Entretien matériel roulant	1 067 €	11 703 €	9,1%
616	Primes d'assurances	562 €	1 240 €	45,4%
6262	Frais de télécommunication	2 147 €	9 725 €	22,1%
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts..)	17 797 €	17 632 €	100,9%
6283	Frais de nettoyage des locaux	288 963 €	191 808 €	150,7%
62871	Rbt frais collectivité de rattachement	97 858 €	123 079 €	79,5%
011	Charges à caractère général refacturées	605 170 €	574 891 €	105,2 %

2.1.2. Charges directes

Parmi les charges directes, on peut noter les principaux postes de dépenses :

- Compte 6068 (Autres matières et fournitures) pour un montant de 179 863 €, qui correspond à l'instrumentation et aux consommables des activités de soins. On peut noter que sur l'ensemble de ce compte, environ 135 000 € sont imputables aux soins dentaires : environ 70 000 € d'achat de prothèses dentaires et 65 000 € en instrumentation et consommables dentaires.
- Les charges de maintenance (compte 6156) pour un montant de 92 820 € correspondant à la maintenance du plateau technique radio. Les normes strictes de contrôle de conformité des équipements radio (3 salles) expliquent ce montant important.

		CA 2013	BP 2013	Taux d'exécution
60623	Alimentation	160 €	200 €	80,0 %
60628	Autres fournitures non stockées	6 358 €	9 600 €	66,2 %
60631	Fournitures d'entretien	151 €	500 €	30,2 %
60636	Vêtements de travail	0 €	4 357 €	0 %
6064	Fournitures administratives	12 062 €	15 490 €	77,8 %
6068	Autres matières et fournitures	179 864 €	180 265 €	99,8 %
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 209 €	25 394 €	111,1 %
6156	Maintenance	92 820 €	84 255 €	110,2 %
6182	Documentation générale et technique	5131 €	4 700 €	109,2 %
6188	Autres frais divers	11 750 €	18 302 €	64,2 %
6228	Rémunérations et honoraires divers	292 €	1 000 €	29,2 %
6236	Catalogues et imprimés	957 €	1 500 €	63,8 %
6261	Frais d'affranchissement	37 €	60 €	61,7 %
627	Services bancaires et assimilés	636 €	1 200 €	53,0 %
6281	Concours divers (cotisations...)	1 260 €	1 442 €	87,4 %
011	Charges à caractère général directes	339 687 €	348 265 €	97,5 %

2.2. Charges de personnel (chapitre 012)

		CA 2013	BP 2013	Taux d'exécution
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	4 046 403 €	4 123 017 €	98,1%
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 046 403 €	4 123 017 €	98,1%

Les charges de personnel réelles 2013 sont inférieures de 76 614 € au prévisionnel, basé sur la masse salariale réelle 2011. Des éléments de réorganisation du personnel administratif et soutien soignants du centre intervenus en 2012 et 2013 permettent d'expliquer cette baisse.

D'autre part, les charges de personnel peuvent être ventilées en 3 catégories de personnel :

Types de charges de personnel :		
Masse salariale Producteurs de soins	2 530 165 €	62,5%
Masse salariale soutiens soignants	412 246 €	10,2%
Masse salariale administratifs	1 103 992 €	27,3%

- Les producteurs de soins sont les chirurgiens-dentistes, médecins et paramédicaux exerçant au CMS. Ils constituent la majorité du personnel et la majorité des charges de personnel (35 ETP, équivalent temps plein)
- Les soutiens soignants sont les aides-soignantes, les prothésistes, les assistantes dentaires et les manipulatrices radio. Ils participent directement aux activités de soins en soutien aux producteurs de soins (12 ETP)
- Le personnel administratif est composé des agents d'accueil, du service secrétariat, du service comptabilité-clients et de cadres administratifs (Directeur et Directrice adjointe administrative) (28 ETP)

3. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement prévisionnelles n'ont pas été perçues réellement en 2013.

Article		CA 2013
1321	Subventions Etat et étab. nationaux	6 675 €
1322	Subventions région	15 375 €
1328	Autres subventions	14 500 €
13	Subventions d'investissement	36 550 €

4. Dépenses d'investissement

Les investissements du Centre de santé en 2013, pour un montant de 48 276 € sont :

- 1 fauteuil dentaire polyvalent en orthodontie et omnipratique dentaire en remplacement du fauteuil d'orthodontie vétuste. La polyvalence permettra de pallier aux difficultés de recrutement d'orthodontistes, en faisant fonctionner le fauteuil en soins dentaires classiques pour un montant d'environ 30 000 €
- de l'instrumentation médicale et dentaire en remplacement d'équipements vétustes : lampes, Electro-cardiographe, oxymètre de pouls (14 000 € environ)
- 1 autoclave : appareil de stérilisation des instruments médicaux en raison de la vétusté du précédent (4000 € environ)

N°	Opération	Réalisé
2051	Concessions et droits similaires (immobilisations incorporelles)	3 727 .93 €
2135	Installation générale, agencement et aménagement, construction	0 €
2183	Matériel de bureau informatique	1 578 .72 €
2184	Mobilier	0 €
2188	Autres immobilisations incorporelles	42 969 .87 €
Total opérations d'investissement		48 276 .52 €

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 26 JUIN 2014

Présents :..... 45

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoint au Maire,**

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia **Conseillers Municipaux** et ***Conseillers Municipaux délégués,**

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014014

Signataire : ES/MP

OBJET : Approbation du compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Jacques Salvator, maire en exercice au cours de l'exercice 2013, s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé établi par la Trésorière municipale,

Vu le compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé de la commune établi par le Maire,

A la majorité des membres du conseil M. Bidal et Mme Lenoury du groupe "Agir pour Aubervilliers "s'étant abstenus.

DELIBERE :

ADOPTE le compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

ARRETE les résultats définitifs 2013 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	101 418,63 €
Fonctionnement	5 162 491,34 €

Total	5 263 909,97 €
--------------	-----------------------

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	48 276,52 €
Fonctionnement	5 092 679,86 €
Total	5 140 956,38 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	53 142,11 €
Fonctionnement	69 811,48 €
Total	122 953,59 €

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire



Reçu en Préfecture le : 27/06/2014
Publié le 27/06/2014
Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Maria MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire

